

Projet OPTILAB

Foire aux questions

1. Qu'est-ce que le projet OPTILAB?

C'est une démarche d'amélioration de la performance clinique et organisationnelle du MSSS déployée à la grandeur du Québec et qui consiste à regrouper, en un système intégré, les laboratoires de biologie médicale de plusieurs installations d'une même région pour une offre de service commune. Dans la région de Chaudière-Appalaches, le laboratoire serveur sera situé à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La mise en place prévoit un laboratoire serveur hautement équipé qui aura comme mandat de réaliser les analyses transférées par les laboratoires associés.

L'objectif visé par l'implantation d'un laboratoire serveur est d'organiser, en une seule installation physique, une très grande quantité d'activités de biologie médicale pour permettre une meilleure performance clinique (diminution des délais, amélioration de la qualité, diminution des coûts unitaires, etc.).

Par ailleurs, les laboratoires associés auront à réaliser les analyses de biochimie, d'hématologie et de banque de sang, selon un menu d'analyses autorisées par le MSSS, pour la clientèle qui a besoin d'un suivi clinique ou d'une prise en charge rapide. Pour la pathologie, ils verront aux examens extemporanés et aux activités de télépathologie, lorsque requis, à la description macroscopique des pièces chirurgicales à l'état frais et des pièces fixées au formol, ainsi qu'à leur préparation et leur mise en cassette.

2. D'où découle la démarche OPTILAB?

La démarche OPTILAB est née des constats qui ont suivi la crise du cancer du sein en 2010. Cet événement avait mené au rappel de milliers de patientes. Cet événement a soulevé le constat, partagé par tous les acteurs concernés, qu'il était nécessaire de rehausser et d'uniformiser la qualité des analyses de laboratoire au Québec.

3. Est-ce que vous fermerez des laboratoires et qu'advient-il des analyses?

Non, nous conserverons notre réseau étendu de laboratoires. OPTILAB est une évolution du réseau de laboratoires qui implique un transfert d'un certain nombre d'analyses vers le laboratoire serveur à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Ainsi, les laboratoires associés conserveront les analyses nécessitant un résultat urgent qu'il n'est pas possible de centraliser pour des raisons de délai et de maintien de l'intégrité. Celles-ci pourront différer d'une région à l'autre en fonction des spécificités régionales, mais on peut parler,

par exemple :

- D'une analyse du glucose sanguin pour un patient chez qui on redoute une hypoglycémie à l'urgence;
- D'un test d'urine pour un patient à l'urgence ou hospitalisé;
- D'un test de grossesse sanguin pour écarter tout risque chez une patiente qui doit se faire opérer en urgence.

Enfin, tous les tests qui demandent une prise en charge rapide et qui sont nécessaires à la vie quotidienne d'un hôpital continueront d'être réalisés localement, car un hôpital sans laboratoire, ça ne se peut pas. La liste des analyses qui continuera à se faire localement a d'ailleurs été soumise aux chefs des départements des hôpitaux et à l'exécutif du CMDP (en attente d'approbation par le MSSS). Il ne s'agit pas d'une démarche improvisée.

4. Est-ce que la qualité des analyses restera la même?

Oui. Il va de soi que nous ne ferons aucun compromis sur la qualité. La normalisation permettra en fait d'assurer que la qualité soit maintenue partout sur le territoire. Par exemple, le système d'information permettra d'éviter la saisie manuelle d'informations, qui demeure toujours une source d'erreurs potentielle (ex. : erreur d'identité de l'utilisateur). Bref, rien ne sera atténué en ce qui concerne la qualité des analyses et des soins et services à la clientèle.

5. Quel effet aura la démarche OPTILAB sur la dispensation des soins aux usagers?

La démarche OPTILAB n'aura aucun effet sur la dispensation des soins aux usagers, et les délais d'analyses seront maintenus ou améliorés. Les changements seront liés aux lieux où se font les analyses d'échantillons, tout en assurant l'intégrité de ceux-ci. Ce changement n'est aucunement lié aux endroits où se font les prélèvements, les traitements ou la dispensation des soins aux usagers.

6. Comment allez-vous pouvoir diminuer les délais s'il y a davantage de temps de transport?

Les analyses demandant une réponse rapide continueront d'être réalisées localement. Pour celles qui sont transférées, l'analyse sera réalisée plus rapidement grâce à l'élargissement des heures de travail dans les laboratoires et le recours à des analyseurs plus rapides. Lorsque nécessaire, les analyseurs seront en fonctionnement le soir et la nuit. Certaines adaptations technologiques permettent aussi d'obtenir des résultats plus rapides, comme les appareils MALDI-TOF, pour lesquels des achats sont en cours, et qui réduisent de 12 à 24 heures le temps nécessaire pour identifier une bactérie.

7. Sera-t-il encore possible d'obtenir des résultats la journée même lors de suivi en cliniques spécialisées?

Oui. Pour répondre simplement, tout ce qui est prélevé à l'intérieur des murs de l'hôpital sera analysé par le laboratoire associé local, sauf pour les échantillons du centre de prélèvements (situé à l'intérieur des murs de l'hôpital). Ceux-ci seront analysés par le laboratoire serveur.

8. Est-ce que la clientèle devra se déplacer pour faire des tests de pathologie?

Non, il n'a jamais été question de faire déplacer la clientèle pour des tests de pathologie. Ils continueront donc d'être prélevés localement. On travaille d'ailleurs avec les pathologistes de la région pour améliorer l'organisation du travail et les délais d'accès aux résultats diagnostics.

9. Est-ce qu'il se peut que des prélèvements se perdent et qu'advientra-t-il lors d'intempéries (tempêtes de neige, etc.)?

Le Service de la logistique, en collaboration avec le Service de la biologie médicale, mettra en place un plan de contingence pour les cas de force majeure (panne automobile, fermeture de routes, etc.). La mise en place d'un système de traçabilité pourrait venir répondre au suivi des délais des transports. Les travaux pour l'élaboration des routes de transport sont en cours. La Direction de la logistique travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec le MSSS à ce sujet.

10. Comment peut-on nous assurer de la stabilité des échantillons et de la sécurité du transport, étant donné les trajets qui seront rallongés dans le futur?

Le MSSS vise à établir des normes strictes entourant la stabilité et la sécurité des échantillons. D'ailleurs, il se basera sur les meilleures pratiques à travers le monde et sur les exemples probants pour établir ces règles. Tant que ces points n'auront pas été statués, les changements ne seront pas appliqués.

11. Quels seront les coûts liés à l'ajout de transport? Avez-vous estimé ces coûts?

Le transport des échantillons est déjà une activité existante : l'établissement s'assurera d'optimiser les trajets et les horaires de cueillette. La démarche est de mutualiser les besoins en transport (prélèvements, médicaments, fournitures, stérilisation, etc.) en créant des routes de transport sécuritaires et performantes ayant pour coeur le circuit du prélèvement. Cette démarche amène des économies significatives nous permettant d'absorber l'augmentation de fréquence générée par le projet OPTILAB.

12. Est-ce que vous abolissez des postes? Comment pouvez-vous optimiser sans supprimer des emplois? Quel sera l'impact en région?

L'attrition et les départs à la retraite permettront, en bonne partie, d'atténuer la diminution du nombre de postes. Il faut comprendre que des transformations d'une telle ampleur et étalées dans le temps

(similaires à celles du virage informatique) se traduisent davantage par une modification de l'exercice de certaines professions que par des pertes d'emploi. Quant aux employés touchés, ils seront soutenus, pour ceux qui le souhaitent, dans leurs démarches d'adaptation et de réorientation de carrière.

Le changement peut être déstabilisant pour certaines personnes. Toutefois, la démarche OPTILAB sera mise en place graduellement, dans le respect des ressources humaines qui oeuvrent dans ce secteur d'activité et en collaboration avec les groupes et partenaires concernés comme les syndicats, les associations professionnelles, les associations de cadres, les fédérations médicales, etc. On peut affirmer que les professions vont connaître une évolution, comme ça a été le cas lors de l'arrivée des procédures informatisées.

Rappelons que les conventions collectives prévoient que les personnes salariées bénéficiant de la sécurité d'emploi ont la possibilité de choisir un autre poste dans l'établissement. À défaut de choisir un autre poste, les dispositions prévues à la convention collective en matière de sécurité d'emploi s'appliquent en vue de replacer le plus rapidement possible ces personnes salariées et ainsi continuer de bénéficier de leur expertise.

13. Est-ce que le transfert de personnel des laboratoires associés vers le laboratoire serveur obligera certaines personnes à déménager de leur domicile?

Il est trop tôt pour savoir si cette situation se présentera. Le cas échéant, les procédures déjà prévues aux conventions collectives seront respectées.

14. Avez-vous consulté des partenaires? Quelle est leur réaction?

Tous les partenaires reconnaissent l'importance d'optimiser les laboratoires de biologie médicale.

Depuis le début du projet OPTILAB, les partenaires suivants ont été impliqués : l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec, l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, le Collège des Médecins du Québec, la Conférence des doyens des facultés de médecine du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, OPTILAB-Montréal, l'Ordre des chimistes du Québec et l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, ainsi que des représentants du réseau et tous les directeurs et chargés de projet de chaque grappe. Notons que les syndicats du réseau ont également été rencontrés à ce titre.

15. Pourquoi cette démarche prend-elle autant de temps à se concrétiser?

Il est essentiel, pour assurer le succès d'OPTILAB, de procéder par étape et de prendre le temps nécessaire pour faire des choix qui seront durables dans le futur; la qualité étant au cœur de la démarche. Rappelons qu'OPTILAB est une transformation majeure, mais nécessaire du réseau québécois de laboratoires visant à rehausser la qualité et l'offre d'analyses au bénéfice des usagers et qui doit s'adapter aux différentes régions.

16. Sur combien d'années s'étalera ce projet?

Le projet est déjà commencé et se fait de façon progressive. Les travaux sont prévus pour fin décembre 2018.

17. Y aura-t-il un système informatique harmonisé pour l'ensemble des régions afin de garantir un accès aux résultats efficace?

Oui, un système d'information unique est envisagé pour l'ensemble des laboratoires du Québec et qui permettra de rendre plus efficace le transfert d'information d'une installation à l'autre.

Le nouveau système permettra des gains de sécurité (éviter les erreurs de saisie manuelle, soutenir la traçabilité des échantillons), d'efficience (éviter que les échantillons soient manipulés successivement dans plusieurs laboratoires) et de rapidité du transfert d'information (résultats transmis aux dossiers informatiques des établissements et cabinets).

18. Est-ce qu'OPTILAB est une ouverture vers la privatisation des laboratoires?

Au contraire, OPTILAB vise le rehaussement des laboratoires publics. Le MSSS a la volonté de maintenir l'offre de services des ressources et du réseau public. Un réseau bien structuré de laboratoires permettra de mieux suivre l'évolution des besoins cliniques, au bénéfice de toute la clientèle.

19. Qu'arrivera-t-il avec les prélèvements sanguins faits en « stat » (urgent) dans les centres de prélèvement en externe, tel que les CLSC? Seront-ils tous acheminés quand même à Lévis avec la garantie que le médecin recevra le résultat de son « stat » le jour même ou ceux-ci seront-ils détournés vers le laboratoire local?

Cela dépend de l'analyse qui est demandée en « stat ». Si l'analyse est disponible au laboratoire associé, l'échantillon pourra être envoyé vers celui-ci par une demande de transport urgent, sinon, l'échantillon devra être envoyé au laboratoire serveur, par une demande de transport urgent, pour une analyse en « stat » et le résultat sera émis le jour même. De plus, une procédure sera mise en place pour le suivi de toutes les demandes de transports urgents, afin d'évaluer la pertinence et le délai temps réponse.

20. Est-il possible de faire une entente avec les préleveurs privés et acheminer des spécimens vers le laboratoire?

Pour une durée indéterminée, le laboratoire du CISSS de Chaudière-Appalaches est dans l'impossibilité de convenir de nouvelles ententes avec les préleveurs privés.